



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 24 mai 2024

Choléra : état des lieux de la situation à Passamainty

Cinq premiers cas autochtones de choléra ont été identifiés à Passamainty. Ces personnes ont toutes bénéficié d'une prise en charge et un traitement antibiotique leur a été délivré.

L'Agence Régionale de Santé de Mayotte a également mis en place des actions permettant d'interrompre une potentielle transmission de la bactérie et son implantation sur le quartier :

- vaccination et traitement des cas contacts et co-exposés ;
- désinfection des foyers ;
- diffusion renforcée des recommandations sanitaires.

La préfecture et l'ARS de Mayotte rappellent que l'observation des mesures d'hygiène élémentaires (consommation d'une eau contrôlée et potable, lavage des mains) doit permettre d'éviter toute acquisition ou transmission de la maladie.

En cas de symptômes, isolez-vous, hydratez-vous avec de l'eau potable et appelez immédiatement le Centre 15 afin de bénéficier d'une orientation.

Les autorités locales restent pleinement mobilisées afin de limiter toute propagation de la maladie sur le territoire.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle
Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.gouv.fr
Facebook – Instagram – Twitter/X - YouTube : @Prefet976
Sollicitations presse : <https://wkf.ms/43XzooO>